

*Naturel. Apprécié. Protégé.*

## Les mouffettes dans la collectivité

On trouve la mouffette partout en Ontario, aussi bien en forêt qu'en milieu urbain. Dotée d'une grande capacité d'adaptation, cette espèce s'établit souvent dans de grandes villes.

La mouffette projette un liquide nauséabond pour se défendre quand elle se sent menacée.

C'est animal n'est pas agressif; il préfère se retirer quand il aperçoit un être humain. Lorsque la mouffette est irritée, elle se met à gronder ou à siffler et à taper rapidement de ses pattes de devant; elle peut même marcher quelques instants sur ses pattes de devant, la queue dressée dans les airs. Avant de projeter son liquide, la mouffette fait généralement le gros dos et arque son corps en forme de U de façon à présenter à la fois la tête et la queue à l'ennemi.

Cette espèce se nourrit d'une grande variété d'aliments : insectes, souris, musaraignes, écureuils, lapereaux, œufs d'oiseaux et plantes diverses. En automne et en hiver, son alimentation est, en proportions à peu près égales, carnée et végétarienne; en été, elle se compose surtout d'insectes.

L'odeur de la mouffette est une arme efficace contre la plupart de ses ennemis naturels. La mouffette est néanmoins la proie de nombreux grands oiseaux.

### Conflits

Dans les milieux urbains, il arrive parfois que des mouffettes pulvérisent les animaux de compagnie ou les êtres humains quand ils ont peur.

Les mouffettes peuvent endommager les pelouses et les jardins. Elles s'installent parfois dans les maisons ou sous les terrasses.

#### Le saviez-vous?

Les mouffettes, qui creusent rarement leur propre terrier, occupent généralement ceux abandonnés par des marmottes, des renards ou d'autres mammifères de taille semblable ou supérieure.



### Faits à retenir

Les animaux sauvages ont les mêmes besoins vitaux que les humains – nourriture, eau et abri. Parfois, il y a conflit entre les humains et les animaux sauvages lorsque ces derniers cherchent à répondre à leurs besoins essentiels. Souvent, les conflits peuvent être évités si nous apportons de petits changements à notre façon de penser et d'agir.

En Ontario, les humains et les animaux sauvages vivent côte à côte. Nous avons tous la responsabilité d'éviter et de gérer les conflits entre les humains et les animaux sauvages. Si vous devez prendre des mesures pour vous protéger des animaux sauvages, veuillez étudier toutes les solutions possibles et respecter toutes les lois et la réglementation pertinentes.

**Ce feuillet d'information fait partie d'une série de feuillets sur la cohabitation avec la faune. La série complète est disponible à l'adresse [ontario.ca/faune](http://ontario.ca/faune).**

*Naturel. Apprécié. Protégé.*

## Conflits avec les mouffettes

### Comment puis-je éviter les conflits?

#### Limitez les sources de nourriture

- Ne donnez jamais de la nourriture à une mouffette.
- Nourrissez vos animaux de compagnie à l'intérieur de votre domicile et verrouillez les chatières la nuit.
- Pour éviter que les mouffettes creusent des trous dans votre pelouse pour rechercher des larves, traitez votre gazon avec une solution naturelle d'un magasin de jardinage (les vers nématodes tuent les larves) ou étendez sur celui-ci un grillage de basse-cour à maille d'un pouce.
- Gardez vos ordures à l'intérieur jusqu'au jour de la collecte des déchets.
- Mettez votre compost dans des conteneurs qui tiennent les mouffettes à l'écart tout en assurant la ventilation du contenu.

#### Rendez votre terrain moins attrayant

- Bloquez les points d'accès éventuels à votre garage et à tout autre bâtiment.
- Sécurisez les alentours de votre terrasse, remise ou galerie.
- Effectuez vos travaux de réparation de maison en automne, pour éviter qu'une mère et ses petits restent piégés à l'intérieur.
- Utilisez des feux clignotants, des détecteurs de mouvement et des effaroucheurs acoustiques pour éloigner les mouffettes.
- Vous pouvez toujours permettre à des mouffettes d'occuper une partie de votre terrain, par exemple, le dessous de votre terrasse, s'ils ne nuisent pas. Si vous voulez les retirer de votre terrain, faites appel à une entreprise de contrôle de la faune.
- Si des mouffettes s'introduisent dans votre maison, demeurez calme. Fermez toutes vos portes sauf une qui mène vers l'extérieur, et laissez l'animal quitter par lui-même votre domicile.

### Comment puis-je gérer un conflit?

#### Si vous rencontrez une mouffette

- Si une personne ou un animal de compagnie a été arrosé par une mouffette, un bain doit être donné le plus rapidement possible pour éliminer entièrement l'odeur.
- Si vos yeux ou ceux de votre animal de compagnie sont irrités, rincez-les abondamment à l'eau froide. Par la suite, lavez avec une substance légèrement acide telle que du savon carbolique, du jus de tomate, du vinaigre dilué ou le remède maison suivant : un litre de solution de peroxyde d'hydrogène 3 %, 80 millilitres de bicarbonate de sodium et 5 millilitres de savon liquidé.
- Mélangez toujours la solution dans un grand récipient ouvert. Utilisez tout le liquide avant que les bulles ne disparaissent. Enfilez des gants en caoutchouc puis appliquez la solution. Faites mousser et attendez 30 minutes.
- Après le lavage, prenez une longue douche chaude. Répétez le processus deux ou trois fois, au besoin.
- Si votre chien a été atteint, lavez son corps en premier puis sa tête pour ne pas qu'il secoue le mélange de son corps.

#### Les mesures létales en dernier recours

- Un propriétaire peut tuer ou piéger sans cruauté des mouffettes qui endommagent ou peuvent endommager ses biens. La réglementation relative aux armes à feu et les règlements municipaux doivent être respectés.
- Vous pouvez également faire appel à un agent qui s'en occupera pour vous.

### Pour obtenir de l'aide ou plus de renseignements ...

#### Pour communiquer avec un agent de contrôle de la faune...

- Demandez à vos voisins, aux membres de votre famille ou à vos amis. Recherchez « contrôle des animaux » dans votre annuaire téléphonique ou sur Internet.

#### Pour trouver un trappeur autorisé...

- Communiquez avec la Fédération ontarienne des gestionnaires d'animaux à fourrure par téléphone, au (705) 254-3338, ou par courriel, à l'adresse [furman@furmanagers.com](mailto:furman@furmanagers.com).

#### Pour obtenir des renseignements sur les mouffettes...

- Appelez le bureau du ministère des Richesses naturelles de votre localité ou le Centre d'information sur les ressources naturelles au 1 800 667-1940.
- Consultez le site Faune et flore du pays – [http://www.hww.ca/hww2\\_f.asp?id=104](http://www.hww.ca/hww2_f.asp?id=104).

#### Pour obtenir des renseignements sur les moyens d'éviter les conflits avec les mouffettes...

- Société de protection des animaux de l'Ontario – <http://www.ontariospca.ca/4-wildlife-livewith-12.shtml>
- Ville de Toronto – [http://www.toronto.ca/animal\\_services/skunks.htm](http://www.toronto.ca/animal_services/skunks.htm)